

**REMBOURSEMENTS DES PRESTATIONS PACK LMDE EUROPE ET MONDE
2019 - 2020
SOINS REALISES EN FRANCE OU A L'ETRANGER**

**Sécurité sociale
(BRSS)**

**PACK LMDE EUROPE – MONDE
Base de remboursement sur 9 mois**

PREVENTION ET FORAITS

Forfait équipements de sécurité (casque vélo...) (1) (2)	-	7,50 € / 9 mois
Forfait sécurité routière (éthylotests) (1) (3)	-	7,50 € / 9 mois
Contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale (4)	-	45 € / 9 mois
Contraception d'urgence (1)	-	7,50 € / 9 mois
Préservatifs masculins/féminins (1)	-	30 € / 9 mois
Test de grossesse (1)	-	7,50 € / 9 mois
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	120 € / 9 mois



BRSS : Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

Aucune des majorations de la participation de l'assuré visées par le Code de la Sécurité sociale et notamment par l'article L.871-1 n'est prise en charge (ces majorations concernent entre autres le non respect du parcours de soins coordonné). De même, la participation forfaitaire prévue au II de l'article L.322-2 du Code de la Sécurité sociale n'est pas non plus prise en charge. La franchise médicale annuelle laissée à la charge de l'assuré prévue à l'article L.322.2 du Code de la Sécurité sociale et du décret n°2007-1937 du 26/12/2007 n'est également pas prise en charge.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, la modification des taux de remboursement ou des bases de remboursement de la Sécurité sociale française est sans incidence sur les prestations mutualistes.

Le total inclut les participations de la Sécurité sociale et de la formule de garantie ou pack de garanties santé LMDE.

Les garanties sont exprimées dans la limite des frais réellement engagés. Les taux de remboursement Sécurité sociale mentionnés sont ceux en vigueur à la date de souscription. Les taux de remboursement Sécurité sociale étant susceptibles de subir des modifications réglementaires, les données Sécurité sociale sont donc fournies à titre indicatif pour vous permettre de calculer vos remboursements, elles n'ont pas de valeur contractuelle.

(1) Remboursement sur présentation d'une facture ou ticket de caisse. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. Les forfaits contraception d'urgence, test de grossesse, préservatifs masculins, préservatifs féminins peuvent être servis aux membres participants relevant tant du sexe féminin que masculin. (2) Forfait équipements de sécurité versé pour l'achat de tout équipement obligatoire ou recommandé par la législation en vigueur destiné à la pratique sportive ou de loisir d'engins roulants non motorisés (roller, vélo, ...) et répondant aux normes de sécurité en vigueur. Remboursement sur présentation d'une facture acquittée. Le remboursement des achats effectués sur Internet, au titre de la garantie santé LMDE, ne peut intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. (3) Forfait sécurité routière versé pour l'achat d'éthylotests répondant aux normes de sécurité en vigueur. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. Remboursement sur présentation d'une facture acquittée. (4) Pour les contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale, le versement de ces forfaits s'effectue sur présentation d'une facture nominative acquittée détaillant le nom du dispositif médical et/ou l'acte réalisé et sur présentation d'une prescription médicale. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique.

**REMBOURSEMENTS DES PRESTATIONS
PACK LMDE EUROPE ET MONDE
SOINS REALISES A L'ETRANGER**

**Si non remboursement
par un Régime
Obligatoire (a)**

Si remboursement par un Régime Obligatoire

HOSPITALISATION

Hospitalisation médicale ou chirurgicale (y compris IVG)	100% BR	Dispense d'avance de frais par AXA à concurrence de de 150 000€ / assuré et par période de couverture prise en charge par AXA (a) ou 150 % de BRSS (b) si absence de dispense d'avance de frais AXA
Transport ambulance	100% BR	

SOINS COURANTS

Honoraires médicaux

Généraliste et spécialiste (consultation et visite)	100% BR	100% BR ou coefficient multiplicateur selon pays
---	---------	---

Honoraires paramédicaux (Kinésithérapeutes, infirmières)	100% BR	100% BR ou coefficient multiplicateur selon pays
--	---------	---

Analyses médicales et examens de laboratoire	100% BR	100% BR ou coefficient multiplicateur selon pays
--	---------	---

Médicaments	100% BR	100% BR
-------------	---------	---------

Imagerie médicale	100% BR	100% BR ou coefficient multiplicateur selon pays
-------------------	---------	---

Matériel médical

Petit appareillage, orthèses	100% BR	100% BR
Orthopédie et grand appareillage	100% BR	100% BR

DENTAIRE ET OPTIQUE

Soins dentaires	100% BR	100% BR ou coefficient multiplicateur selon pays
-----------------	---------	---

Prothèses dentaires	100% BR	100% BR
Optique	100% BR	100% BR

ASSURANCES (a)

Téléconsultation médicale	Inclus	Inclus
Responsabilité Civile	Inclus	Inclus
Assurance bagages	Inclus	Inclus
Assistance/rapatriement	Inclus	Selon les conditions générales remises avant la souscription par LMDE

(a) Contrat d'assurance pour l'assistance entre la LMDE Inter Partner Assistance, Inter Partner Assistance, société anonyme de droit belge au capital de 31 702 613 euros, entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 0487, immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro BCE : 0415.591.055, dont le siège social est situé Avenue Louise 166 BP 1 – 1050-BRUXELLES – Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 316 139 500 RCS Nanterre et située 6, rue André Gide 92320 Châtillon. IPA intervient sous la marque Axa Assistance.

Le risque lié à cette garantie est porté par AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 €- RCS Nanterre 722 057 460 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex. et AXA Assurances IARD Mutuelle – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, Entreprises régies par le Code des Assurances. Les ayants-droit ne peuvent bénéficier de la garantie Responsabilité Civile "Vie étudiante" et "Vie privée".

(b) Les pourcentages sont exprimés en fonction des bases de remboursement de la Sécurité sociale française et incluent le remboursement de la Sécurité sociale.

(c) Contrat d'assurance pour l'assistance entre la LMDE et Inter mutuelles Assurances, société anonyme à Directoire et conseil de surveillance au capital de 22 860 000 €, entreprise régie par le code des Assurances dont le siège social est situé 118, avenue de Paris 79000 Niort, immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 320.281.025. Pour consulter le détail des prestations d'assistance, se reporter à la convention LMDE/IMA. IMA ASSURANCES Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 118 avenue de Paris CS 40 000 79033 Niort cedex 9 - Immatriculée au RCS de Niort n° 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR 61, rue Tailbout 75436 Paris cedex 09.

La liste des coefficients multiplicateurs par pays est consultable en Annexe 16 du Règlement Mutualiste.